

# Des transitions nécessaires pour maintenir la dynamique ligérienne

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 92 • Septembre 2021



Les Pays de la Loire font partie des régions européennes bénéficiant d'une dynamique démographique et économique favorable. La croissance est notamment liée à une structure productive performante reposant sur une part élevée d'entreprises de taille moyenne et intermédiaire. Cependant, les enjeux en matière de développement durable engagent une nécessaire transition de l'économie dans un contexte où les dépenses de recherche et développement de la région n'atteignent pas la cible européenne. En outre, la part de diplômés du supérieur est inférieure au niveau national. Forte de conditions socioéconomiques favorables et réparties de manière équilibrée sur le territoire, la population ligérienne souffre moins qu'ailleurs de la pauvreté et bénéficie d'un accès aisé aux services utiles.

Le contexte spatial, social, humain et éducatif des Pays de la Loire crée un terrain fertile qui se traduit par une dynamique démographique, une économie régionale performante et des conditions socioéconomiques favorables pour les Ligériens. Cependant, les mutations à venir pourraient remettre en cause ces atouts. Les enjeux sont multiples : vieillissement de la population, montée en compétence des actifs, développement des activités à forte valeur ajoutée, transition écologique, etc.

## Une transition démographique en cours

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population des Pays de la Loire est estimée à 3,8 millions d'habitants. La croissance démographique dans la région est soutenue ► **figure 1**, avec un rythme annuel de + 0,8 % depuis l'an 2000 (+ 0,5 % en France métropolitaine). Cette croissance est largement supérieure à celle de l'Union européenne (+ 0,4 %). Malgré tout, les Pays de la Loire n'échappent pas au ralentissement démographique observé aux niveaux national et européen. Ce ralentissement est dû pour partie à la baisse des naissances et de la fécondité et à l'augmentation des décès liée à l'arrivée des générations du baby-boom à des âges de forte mortalité. En effet, la hausse de la population est essentiellement liée à l'excédent migratoire, quand le solde naturel s'amenuise.

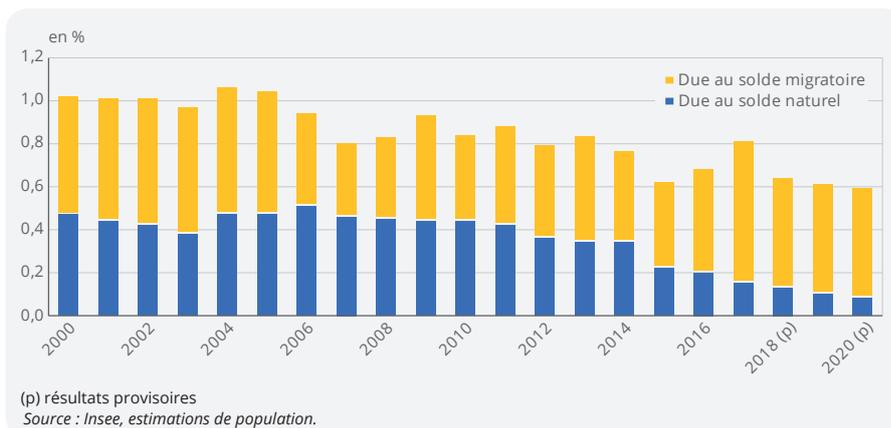
Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la croissance de la population ralentirait avec un rythme de + 0,5 % par an entre 2013 et 2050. Néanmoins, elle resterait plus dynamique qu'en France métropolitaine (+ 0,2 %). Accompagner les populations nouvelles sur le territoire reste un enjeu pour la région d'autant que la crise sanitaire récente peut rebattre les cartes et créer de nouveaux flux migratoires. À l'horizon 2050, le vieillissement de la population régionale serait plus marqué qu'en France métropolitaine. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus atteindrait 29 % en 2050, soit une hausse de 11 points par rapport à 2013. Ce vieillissement provient de l'augmentation de l'espérance de vie

(83 ans dans les Pays de la Loire soit dans les premiers rangs des régions européennes) et des générations du baby-boom qui atteignent des âges avancés. Dans la région, il est accentué par le jeu des arrivées et des départs : la région et plus particulièrement le littoral sont attractifs pour les seniors. La prise en charge des besoins de santé inhérents au vieillissement de la population constitue un enjeu majeur pour la région.

## Des enjeux incontournables en matière environnementale

Dans les Pays de la Loire, les émissions de gaz à effet de serre (GES) diminuent de 9 % entre 2008 et 2018, s'élevant

### ► 1. Évolution de la population des Pays de la Loire entre 2000 et 2020



à 29 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (MteqCO<sub>2</sub>). En partie liée à la conjoncture dégradée entre 2008 et 2015, cette baisse devra s'accroître fortement pour atteindre les objectifs nationaux et européens : la Stratégie régionale de transition énergétique (SRTE) fixe une cible maximum de 7 MteqCO<sub>2</sub> par an en 2050. Rapportées à la population, les émissions régionales estimées à 7,6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (teqCO<sub>2</sub>) par habitant sont supérieures à la moyenne nationale (6,7 teqCO<sub>2</sub>/habitant). Cet écart est principalement dû aux émissions issues de l'agriculture et de la production d'énergie (raffinerie, centrale thermique), importantes dans la région. Ces secteurs devront faire évoluer leur modèle de développement pour contribuer à réduire les émissions de GES.

La consommation d'énergie reste stable entre 2008 et 2016. Toutefois, si on prend en compte l'évolution démographique, la consommation par habitant (24,4 MWh) recule de 7 % sur la période. Cette baisse de la consommation s'explique par des effets conjoncturels liés à la crise économique de 2008, mais aussi par l'amélioration de la performance énergétique des résidences et des biens d'équipement. Une marge importante de diminution des consommations énergétiques et des émissions de GES subsiste toujours puisque plus de la moitié du parc régional de logements est antérieur à 1975, avec une performance énergétique souvent moindre. Dans un contexte de dynamique démographique, la rénovation et la construction de logements économes constituera une opportunité pour le secteur de la construction. Mais la préférence pour l'habitat individuel dans la région peut être une difficulté pour réduire les émissions et sa construction génère souvent une consommation de matières premières plus élevée, source de GES.

Par ailleurs, l'état des cours d'eau est particulièrement dégradé dans la région : 11 % sont en « bon état » écologique, contre 44 % au niveau national. Ceci provient en partie du fait que la morphologie naturelle des cours d'eau est parfois bousculée (chenalisation des berges ou présence de barrages). D'autre part, les apports en nutriments et produits phytosanitaires par les agriculteurs, les collectivités et les jardiniers amateurs entraînent une pollution diffuse. Enfin, les volumes prélevés dans le milieu naturel pour les usages domestiques, industriels ou agricoles sont importants. Les trois quarts de l'eau consommée proviennent des eaux superficielles, contre la moitié au niveau national. La situation se détériore, la part des cours d'eau en état « médiocre » ou « mauvais » est passée de 40 % à 47 % entre 2013 et 2017.

## Des domaines d'excellence qui, pour s'adapter aux enjeux environnementaux...

Bien qu'éloignée du centre économique de l'Europe, la région dispose d'une façade maritime qui facilite le développement d'activités variées, en matière de tourisme, de pêche, de construction navale ou encore d'échanges liés au port de commerce de Nantes Saint-Nazaire.

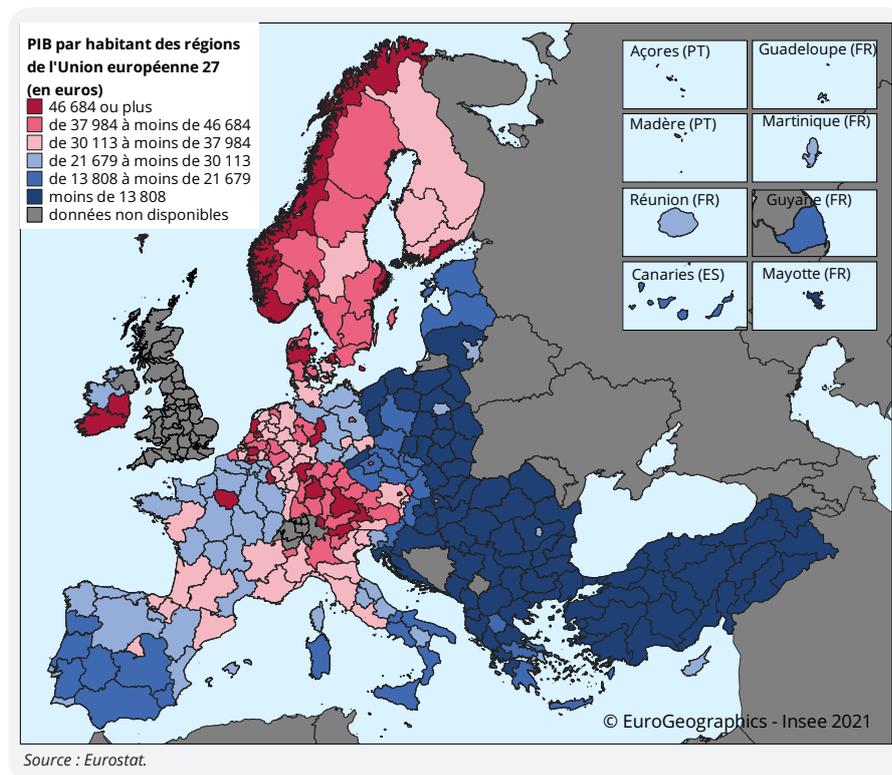
Dans les Pays de la Loire, le produit intérieur brut (PIB) atteint 117,6 milliards d'euros en 2018, soit 5 % de la richesse nationale produite. Avec 30 900 euros, le PIB régional par habitant est légèrement supérieur à celui de l'Union Européenne (30 200 euros) ► **figure 2**. Il a doublé en 25 ans et place ainsi les Pays de la Loire au quatrième rang des régions françaises alors qu'ils étaient au neuvième rang en 1990. La région a moins subi que les autres les effets de la crise de 2008.

En 2018, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total atteint 1,4 million d'emplois soit 6 % de l'emploi de France métropolitaine. Il augmente régulièrement depuis 2010 (+ 0,9 % par an) à un rythme supérieur au niveau français (+ 0,5 %). Cette évolution est largement liée au maintien de l'industrie dans la région et à l'évolution du tertiaire marchand. En effet, l'emploi industriel représente 17 % de l'emploi total, contre 13 % en France métropolitaine, ce qui classe la région au deuxième rang après la Bourgogne-Franche-Comté. L'agroalimentaire est le principal employeur de l'industrie

régionale, devant la métallurgie, l'industrie du plastique et les matériels de transport. Ces domaines d'excellence vont devoir mettre en place des productions économes en ressources naturelles, développer de nouvelles solutions énergétiques et s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation (recyclage, circuits courts, etc.). Malgré le dynamisme démographique, le secteur tertiaire marchand est moins bien représenté dans la région. Pour 100 habitants, 17 personnes sont salariées dans le tertiaire marchand (soit 2 points de moins qu'au niveau national).

La région se distingue également par une forte production agricole, partagée entre élevages et cultures ; elle représente 9 % de la production nationale en 2018. L'agriculture compte pour 30 % des émissions de GES de la région, contre 22 % au niveau national. Ces émissions proviennent notamment de l'élevage en raison du méthane issu de la fermentation entérique. L'agriculture est aussi très consommatrice en produits phytosanitaires, particulièrement dans la viticulture et l'arboriculture, plus dépendantes des conditions climatiques. Développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement est un enjeu fort pour la région. Depuis 2000, l'agriculture biologique se développe plus qu'ailleurs : elle représente ainsi 10 % de la surface agricole utile dans les Pays de la Loire en 2019, contre 8 % en France. Cette croissance devra encore accélérer, la cible fixée dans la loi de Grenelle de 2007 étant de 20 % en 2020.

## ► 2. Produit intérieur brut par habitant des régions européennes en 2018



Les Pays de la Loire possèdent une forte part de salariés dans des petites et moyennes entreprises (33 %) et dans des entreprises de taille intermédiaire (28 %). La région est caractérisée par une part relativement faible de salariés dans les grandes entreprises. Leur présence est cependant structurante pour le territoire car elles possèdent une puissance financière qui leur permet de porter des projets d'investissement importants et leur donne une capacité de résistance face à la concurrence internationale. Ces grandes entreprises sont concentrées dans des domaines spécifiques que sont l'agroalimentaire (Lactalis, Charal, Fromageries Bel, Fleury Michon, Socopa, etc.) et les transports (Chantiers de l'Atlantique, Airbus, Michelin, Renault, etc.). Ces grandes entreprises devront faire face à des mutations importantes des habitudes de consommation en vue de réduire l'impact sur l'environnement.

### ...peuvent s'appuyer sur une population plus souvent en emploi et une tradition de l'apprentissage

Au premier rang des régions françaises, la population des Pays de la Loire est plus souvent active (76 %) qu'ailleurs (74 %) et dans la moyenne par rapport aux autres régions européennes. Ce taux d'activité plus élevé apparaît notamment pour les femmes. Par ailleurs, la population ligérienne est plus souvent en emploi, le taux de chômage s'établit à 6,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, soit un des plus faibles taux français même s'il est à relativiser au regard des autres régions européennes (7,1 %).

La structure productive de la région, son dynamisme démographique et économique portent l'emploi régional, tandis que le poids de l'apprentissage dans la région permet aux plus jeunes d'entrer plus facilement sur le marché du travail. Ainsi, les Ligériens de 15 à 24 ans sont plus souvent en emploi que leurs homologues européens (33 % contre 31 %). En 2017, 6,3 % des 16-24 ans sont apprentis, contre 5,1 % au niveau national, plaçant les Pays de la Loire au premier rang. Le succès de cette voie de formation en alternance, s'explique en partie par le contexte industriel de la région et le nombre élevé de petites et moyennes entreprises.

### Renforcer l'investissement dans la recherche et développement

De manière globale, si les entreprises régionales veulent anticiper les transitions en cours, elles vont devoir faire évoluer les métiers vers des emplois à plus forte valeur ajoutée. Pour cela la région peut s'appuyer sur les neuf pôles de compétitivité, principalement regroupés autour des agglomérations

de Nantes et d'Angers, dont trois à vocation mondiale et sur une démarche de labellisation French Tech qui devrait permettre aux entreprises innovantes de se développer. La mise en place d'une plus grande automatisation des processus devrait également permettre de passer de travaux de production vers des travaux de conception et de maintenance. L'implantation d'entreprises de niveau national et/ou mondial dans la filière robotique (Sepro Robotique, Ecma, Axiome) devrait appuyer ces transformations.

Les dépenses de recherche et de développement (R&D) sont un levier d'innovation. Cependant, dans les Pays de la Loire, la part des dépenses de R&D privée dans le PIB est nettement inférieure à la cible fixée au niveau européen. Elle atteint 0,9 % en 2017 (contre 1,4 % en France métropolitaine), pour un objectif à 3,0 % en 2020. Elle augmente à un rythme modéré (0,1 point en quatre ans). La recherche est sous-représentée dans les entreprises privées et dans les établissements publics spécialisés mais assez dynamique dans l'enseignement supérieur.

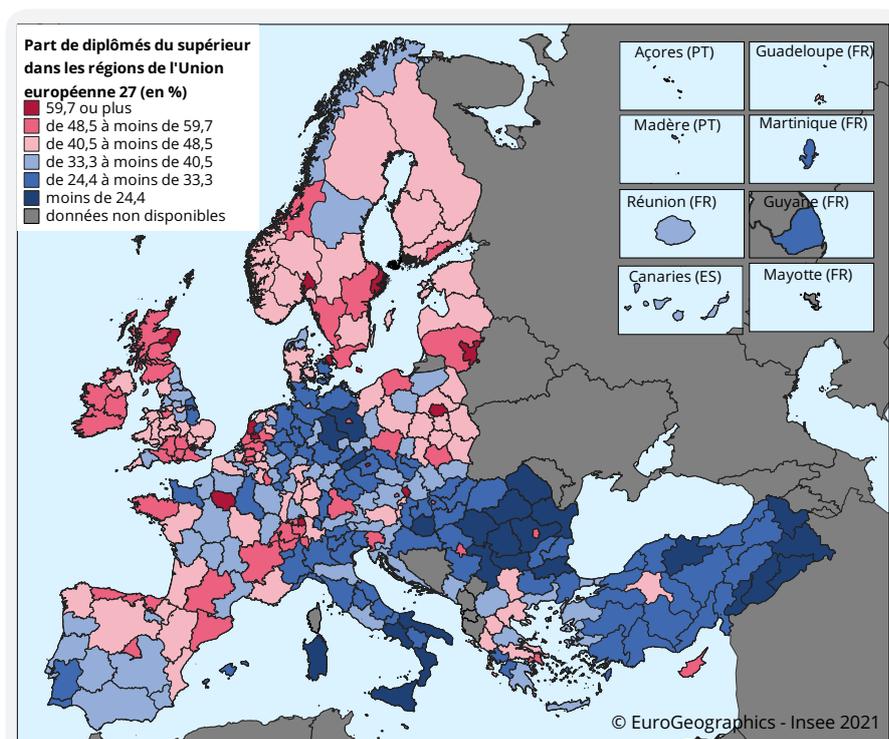
### Accompagner une montée en compétence nécessaire

Dans les Pays de la Loire, la part des personnes de 15 ans ou plus, titulaires d'un CAP ou BEP, est de près de 29 %

soit 4 points de plus qu'en France métropolitaine. Ceci s'explique en grande partie par la forte composante industrielle du tissu économique ligérien. En revanche, la part de diplômés du supérieur est de 28 % soit 3 points de moins qu'au niveau national. Même si cette part progresse sur la période récente, cela ne suffit pas à résorber l'écart. Pourtant, avec 90 % de réussite au bac en 2019 et un des plus faibles taux de décrochage scolaire, les Pays de la Loire montrent la réussite du système éducatif. Les jeunes de la région privilégient des voies professionnelles ou technologiques courtes, en particulier les sections de techniciens supérieurs et les instituts universitaires technologiques.

La stratégie Europe 2020 met l'accent sur la part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur : avec un taux de 44 % en 2019, les Pays de la Loire dépassent l'objectif fixé à 40 % ► **figure 3**. Dans une économie axée sur le savoir, de nombreux emplois exigent un niveau de qualifications ou de compétences élevé. Les Pays de la Loire se sont davantage renforcés dans des secteurs économiques plus riches en valeur ajoutée et exigeant des compétences avancées. La part des ressources humaines en sciences et technologies (RSHT) passe de 37 % en 2010 à 47 % en 2018. Cette orientation permet d'attirer potentiellement plus de salariés diplômés. L'enjeu pour la région est de poursuivre cette montée en compétences en renforçant l'accès aux études supérieures.

### ► 3. Part des diplômés du supérieur dans la population âgée de 30 à 34 ans des régions européennes en 2019



## Un maillage territorial équilibré

La région s'articule autour d'une armature urbaine constituée d'une métropole de grande taille (Nantes Saint-Nazaire), au rayonnement européen, de grandes agglomérations (Angers et Le Mans) et de villes moyennes bien réparties et qui constituent autant de relais pour l'accès aux services et équipements des populations issues des petites villes et espaces ruraux. Par ailleurs, la région est plutôt bien desservie par des infrastructures de transport diversifiées, qui contribuent à sa compétitivité économique. Dans le domaine ferroviaire, en particulier, l'axe Nantes-Angers-Le Mans est relié à Paris grâce aux trains à grande vitesse (TGV) fréquents.

En 2018, huit emplois sur dix sont situés dans les grandes aires d'attraction des villes (d'au moins 50 000 habitants et 20 000 emplois), où les compétences et les débouchés nécessaires au développement des grandes entreprises sont davantage présents. L'emploi ligérien est toutefois moins concentré que la moyenne nationale. La région se distingue également par l'importance des autres aires d'attraction, petites et moyennes, qui regroupent 20 % de l'emploi régional, contre 12 % en France de province. Ces bassins d'emploi bénéficient d'établissements industriels, notamment dans l'agroalimentaire, mais aussi d'équipements et de services. La région laisse également apparaître des disparités. Face à l'emploi tout d'abord, la dynamique économique

montre une évolution plus favorable à l'ouest de la région et dans les grandes agglomérations. En matière de revenus, les populations les plus pauvres se concentrent dans les villes-centres et en bordure de région. Un enjeu pour les Pays de la Loire est de porter le dynamisme de l'emploi sur l'ensemble de la région et de permettre le développement de tous ses territoires.

## Une pauvreté plus présente dans les villes et en périphérie des départements

Malgré des conditions socioéconomiques favorables dans les Pays de la Loire, 400 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire en 2018. Elles disposent de moins de 1 100 euros par mois et par unité de consommation. Elles représentent 11 % des Ligériens, soit le plus faible **taux de pauvreté** de France.

Les trois grandes agglomérations de la région concentrent un tiers des personnes pauvres. Les contrastes sociaux y sont forts : populations aisées et pauvres s'y côtoient. Des territoires situés en périphérie des cinq départements concentrent également des personnes en situation de fragilité sociale : au nord de la Mayenne, au sud-est et au nord de la Sarthe, au nord de la Loire-Atlantique, à l'est du Maine-et-Loire et à l'est de la Vendée. Le marché du travail y est souvent fragilisé et le développement des services ne compense pas toujours les pertes d'emplois industriels et agricoles.

## Un accès aux services aisé, à l'exception de quelques territoires

Les **services utiles**, destinés à des besoins quotidiens sont facilement accessibles : 2 à 4 minutes en moyenne selon le département, pour le bureau de poste, la boulangerie, l'épicerie, la salle de sport ou le salon de coiffure.

Les habitants des Pays de la Loire ont un accès globalement aisé aux équipements publics considérés comme les plus utiles à la population (9 minutes dans la région). La population du Maine-et-Loire et de la Mayenne accèdent plus rapidement aux services publics que l'ensemble des Ligériens, grâce notamment à l'implantation d'espaces France Services qui ont permis de réduire les temps d'accès dans les zones les plus éloignées.

Les Ligériens accèdent en 3 minutes en moyenne à l'ensemble des soins de proximité. Ce temps d'accès est comparable à la moyenne nationale. Néanmoins des disparités existent sur le territoire : si l'accès aux soins de proximité est plus facile à l'ouest de la région, les Sarthois et les Mayennais en sont plus éloignés ainsi que les habitants des frontières des départements. ●

Nathalie Cloarec (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

Le **taux de pauvreté** monétaire correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci correspond à 60 % du niveau de vie médian des Français, soit 1 086 euros par mois par unité de consommation en 2018.

Les **services utiles** sont ceux dont la population a besoin régulièrement : commerces, services et équipements de soins de proximité (boulangerie, épicerie, médecin généraliste, pharmacie, etc.), services publics (bureau de poste, Caisse d'allocations familiales, etc.). Les temps d'accès sont calculés à partir des distances routières. Ils ont donc un caractère théorique car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte.

### ► Pour en savoir plus

- **Chesnel H. et Fouchard C.**, 400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants, *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 89, mai 2021.
- **Chesnel H. et Kaiser O.**, Stabilité des naissances et hausse des décès en 2020, *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 107, janvier 2021.
- **Delhomme I., Kurzmann J.**, L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire, porté par la zone d'emploi de Nantes, *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 105, décembre 2020.
- **Hervy C. et Loizeau P.**, La moitié des Ligériens dans les aires de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire, *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 104, octobre 2020.
- **Chesnel H. et al.**, Les défis de la région Pays de la Loire au regard des objectifs de développement durable, *Insee Dossier Pays de la Loire*, n° 04, septembre 2020.
- **Deroin V. et Paven S.**, Stratégie Europe 2020 dans les Pays de la Loire, *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 53, octobre 2017.

### ► Méthodologie

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections de population infranationales en faisant évoluer la population par sexe et âge selon trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Une hypothèse de fécondité basse est retenue dans cette analyse.

### ► Sources

Eurostat « Régions et villes illustrées »

